

Prologue

Celui qui, dans la vie, est parti de zéro pour n'arriver à rien n'a de merci à dire à personne.

Pierre DAC, *Les Pensées*, Le Cherche-Midi, 1978.

La présente édition reprend l'étude parue en 2002 dans sa forme initiale avec, toutefois, des ajouts qui visent à actualiser l'état des lieux sur la phraséologie. Cette nouvelle version présente, d'une part, l'organisation du matériel phraséologique selon des critères de classification de nature syntaxique, sémantique et pragmatique, et, d'autre part, l'élaboration d'une théorie qui permet d'embrasser tout ce matériel au sein d'une même discipline. Cette méthode théorico-descriptive suit un mouvement circulaire qui présuppose l'existence d'un domaine linguistique déterminé, composé d'éléments hétérogènes, mais dont les caractéristiques communes contribuent à leur tour à confirmer la présence de ce champ linguistique qui cherche à être consolidé en tant que discipline pleinement autonome, bien que reliée à d'autres branches des sciences du langage.

Cette édition est la troisième que publient les Presses universitaires du Midi, et cela grâce aux directeurs de la collection Interlangues, M. Wilfrid Rotgé tout d'abord, que je tiens à remercier vivement, ainsi qu'à toute son équipe, pour l'enthousiasme avec lequel il a accueilli le premier manuscrit, et M. J.-L. Nardone ensuite pour la confiance qu'il continue d'avoir en ce livre. Cela dit, force est de reconnaître que cet ouvrage n'aurait pas vu le jour sans le rôle essentiel joué par M^{me} Gertrud Gréciano, malheureusement décédée en 2020. C'est à sa mémoire que je dédie l'édition de cet ouvrage, car c'est d'abord grâce à ses judicieux conseils que ce livre a pris forme, à l'issue de la soutenance de thèse à laquelle elle a participé comme membre du jury ; mais aussi parce que je garde le bon souvenir d'une observation qu'elle m'a faite un

jour, lors de l'élaboration de la thèse : alors que je travaillais à l'époque sur la classification des différents types d'unités phraséologiques en trois grandes catégories, elle m'avertit du danger qu'il y avait à les nommer « les » trois domaines de la phraséologie : « Éliminez cet article, me dit-elle, et vous vous accordez ainsi la possibilité de changer d'avis à l'avenir. » Et c'est bel et bien ce qui s'est produit : cette troisième édition offre, précisément, l'image d'une évolution et dans la terminologie que j'emploie pour désigner les différents éléments qui composent la phraséologie, et dans la typologie que j'offre de ces éléments mêmes par rapport à celle que j'ai exposée dans la première édition. Ainsi, ce que j'appelais communément les *expressions figées* est devenu les *expressions idiomatiques*, en langue courante, ou les *unités phraséologiques*, en langue scientifique. L'emploi de la première des deux dénominations est dû à la longue tradition qui se trouve derrière le mot *idiomatique*, liée au terme original *idiotisme* déjà présent dans la première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694) et défini dans le *Trésor de la Langue française informatisé* (TLFi) comme une « construction qui apparaît propre à une langue donnée et qui ne possède aucun correspondant syntaxique dans une autre langue ». Cette longue tradition rend le terme *expression idiomatique* immédiatement familier aux locuteurs non spécialistes qui l'associent de façon spontanée aux tournures propres de la langue. Ceci a l'avantage de fournir aux lecteurs non avertis l'occasion de s'initier dans ce nouveau domaine par le biais d'un vocabulaire proche. En revanche, l'emploi de la seconde dénomination, dont la forme revient aux premiers phraséologues russes, est rattaché aux sciences du langage, trouvant ainsi sa pleine justification aux yeux de lecteurs plus spécialisés dans le domaine.

Cela dit, le sens large donné ici aux *expressions idiomatiques* a répercuté nécessairement sur la typologie présentée il y a une vingtaine d'années. Dans la nouvelle classification, les *expressions idiomatiques* d'avant, prises dans le sens étroit de l'anglais *idioms*, se sont scindées en deux groupes, celui des *locutions*, d'une part, et celui des *pragmatèmes*, d'autre part, transformant ainsi les trois grandes catégories proposées au départ (*parémies*, *collocations* et *expressions idiomatiques*) dans les quatre ici présentes : *parémies*, *pragmatèmes*, *collocations* et *locutions*. Ces nouvelles catégories représentent désormais les éléments constitutifs d'une phraséologie susceptible d'être sous-divisée en quatre grands types : une phraséologie parémique, une phraséologie pragmatémique, une phraséologie collocationnelle et une phraséologie locutionnelle. Toutefois, la nouvelle organisation du domaine

phraséologique reste toujours projetable sur deux axes : la langue générale (d'où une phraséologie générale) et les langues de spécialités (d'où une phraséologie terminologique). La seule différence consiste dans le fait que leurs éléments sont regroupés en deux grands ensembles se répartissant ainsi les quatre grands groupes : les énoncés phraséologiques (*parémies* et *pragmatèmes*) et les syntagmes phraséologiques (*collocations* et *locutions*). Cette nouvelle organisation est due fondamentalement à l'application de la grammaire de constructions (C&G) à la phraséologie, dont les principes m'ont permis d'élaborer une classification générale plus épurée, mais aussi des typologies plus intégrales, reliant forme, sens et usage, pour chacune des quatre catégories. La notion de *construction* autour de laquelle sont conçues ces typologies rejoint ainsi, en quelque sorte, la définition donnée dans le TLFi pour le terme *idiotisme*, en tant que construction propre à une langue.

Cette évolution est donc le résultat indéniable d'un temps rempli non seulement d'une observation attentive de la langue, mais aussi de choix réalisés au fil de mes lectures. En effet, si les premières dénominations et classifications présentées dans l'édition de 2002 sont redevables à mes années de formation en licence et en doctorat, ainsi qu'à mon activité comme boursière dans le Centre de recherche en sciences humaines *Ramón Piñeiro*, de la Xunta de Galicia (Espagne), comme annoncé dans la présentation de cette première publication, celles que j'offre ici résultent de l'expérience accumulée depuis, grâce à mes investigations dans le domaine de la phraséologie, notamment dans ses aspects les plus pratiques. Les presque deux décennies qui séparent la première version de celle-ci m'ont servi pour choisir des termes plus adéquats à l'état des recherches actuelles, pour introduire dans cette nouvelle version le résultat de mes propres travaux, développés à l'aune de mes découvertes, et pour me ressourcer à travers les nouveaux apports réalisés par de grands spécialistes du domaine. En effet, ces spécialistes d'aujourd'hui m'ont permis d'élargir mes points de vue dans l'exploration d'une discipline qui ne cesse de croître et de s'affermir dans le cadre des sciences du langage. Leurs apports ont contribué surtout à l'actualisation de l'état des lieux, réalisée dans les premiers chapitres du présent ouvrage. Ils sont venus ainsi enrichir la longue liste des phraséologues qui ont inspiré mes premiers travaux et à qui je continue d'exprimer toute ma gratitude pour m'avoir fait découvrir le monde coloré des expressions idiomatiques, un univers attrayant, à la fois pour son figement et pour sa mouvance. Cela dit, dans cette

nouvelle édition, c'est encore et surtout envers ma famille que je tiens à manifester ma plus profonde reconnaissance, pour leur soutien constant et leur compréhension à l'égard d'une tâche, certes, passionnante, mais aussi absorbante.

Voici donc le résultat d'un parcours de recherche centré exclusivement sur la phraséologie et étalé sur toute une vie académique qui occupe maintenant près d'une trentaine d'années (à compter depuis le premier mémoire de licence soutenu sur la matière en 1993). J'y présente une théorie de la phraséologie revisitée depuis une optique actualisée, et qui, j'espère, offrira aux lecteurs et aux lectrices l'occasion de leur faire découvrir à leur tour le monde fascinant de la phraséologie d'une langue et, en l'occurrence, celui de la phraséologie du français.